Rapport de la Cor ission des finances au Conseil intercommunal

Étude du préavis No 04/2020
Budget de l'exercice 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée :

MM.	Reto Dorta	Tolochenaz
	Christian Gräniche	Denens
	Joseph Weissen	Morges, Président-rapporteur
	Christian Perret-G	il Vaux-sur-Morges (Excusé)
	Alain Troger	Morges (Excusé)

s'est réunie le mercredi 19 août 2020 à la lle de conférence de la station d'épuration de Morges pour l'examen du budget 2021, en présence de MM. Christia Maeder, Président du Comité de direction, M. Alain Garraux, responsable des finances et informatique du Comité d irection, M. Bernard Perey, membre du Comité de direction et M. Tony Reverchon, Directeur, ainsi que de Mme gitte Baumberger, Adjointe administrative. La Commission exprime ses remerciements aux personnes présentes ur les explications communiquées et leur disponibilité.

Le projet de budget 2021 a fait l'objet d examen approfondi. La Commission se plaît à relever les nombreux commentaires en marge qui fournissent renseignements complémentaires très détaillés sur tous les comptes présentant un écart sensible par rapport udget 2020.

L'analyse des comptes a été orientée su comparaison systématique de toutes les charges budgétées avec les charges de l'année précédente. Les écart upérieurs/inférieurs à CHF 10'000.-- ont été analysés en détail. La même approche a été choisie pour les différenc au niveau des revenus.

Suite à l'analyse et à l'étude des chiffre nous avons posé les questions par ordre administratif sur les sujets suivants : frais de réception, acquisition ences, intérêts et frais s/emprunts, amortissements et réserves non-ventilées, traitements concernant l'exploi on de la station d'épuration, la taxe fédérale « micropolluants », boues : augmentation due au raccordement d'E andens, recettes communes abonnées (diminution), clarificateurs et stations de relèvement : augmentation s'e ique par la prise en compte du nombre des stations gérées par l'ERM à la suite du raccordement de la commune Echandens et du bassin versant nord-ouest d'Ecublens, participations ERM sur préavis réseau (voir les rens ements complémentaires du budget). Les réponses reçues ont été efficaces, complètes et claires.

Participation des communes

Le montant de la contribution à char de l'ensemble des communes, pour équilibrer le budget, est de CHF 2'952'000.-- Ceci représente une b se de CHF 66'000.-- (-2.2 %). La répartition des dépenses entre les Communes fait l'objet d'un tableau qui fig à la fin du préavis N° 04/2020.

Budget total

CHF 3'983'600.--, soit une baisse comptable de CHF 320'000.-- (-7.4%) par rapport à 2020.

Budgets Administration générale / Finances /Exploitation

Par rapport à l'année précédente les charges d'administration générale et d'exploitation fluctuent modérément. Les charges de l'administration générale sont budgétées pour 2021 à hauteur de CHF 348'800.--, en diminution de CHF 13'200.-- par rapport à 2020.
Les charges de la rubrique « finances » sont réduites de CHF 399'800.-- à CHF 259'200.--. La baisse est surtout due au compte Amortissement modernisation STEP.
Le coût total d'exploitation s'élève à CHF 3'375'600.-- contre CHF 3'282'600.-- en 2020, en augmentation de CHF 93'000.-- par rapport à l'année précédente due à la participation ERM sur préavis réseau (compte à mettre en relation avec le compte Prélèvement du fonds de renouvellement Réseau intercommunal, participation ERM sur préavis) et due aux comptes de la rubrique Clarificateurs et Stations de relèvement.

Investissements

A titre indicatif, le budget examiné comprend également un projet d'intention sur les investissements de la période 2021 – 2025. Ce plan, établi en fonction des connaissances du jour et donc forcément approximatif, ne nécessite pas formellement l'approbation du Conseil. Il a été défini sur la base des demandes des communes et des besoins propres de la STEP et du Réseau. Le montant total des investissements prévus s'élève pour 2021 à CHF 2'400'000.- et pour l'année 2022 à CHF 8'170'000.--.

Conclusions

Au terme de la discussion, la Commission des finances s'est déclarée unanimement convaincue de la bien-facture du budget qui lui a été soumis. Globalement pour les 15 Communes associées les charges sont en diminution. Aussitôt, le budget global baisse par rapport à l'année passée. La Commission des finances souhaite la bienvenue à la commune d'Echandens en tant que nouvel associé de l'ERM.
En ce qui concerne le plan des investissements, la Commission des finances encourage le Comité de direction de poursuivre le projet d'intentions intégrant les investissements futurs pour la reconstruction de la STEP liés notamment au traitement urgent des micropolluants.
En conclusion, la Commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le budget de l'année 2021 tel que présenté dans le préavis No 04/2020, en votant les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ERM

- vu le préavis No 04/2020 du Comité de direction,
- entendu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude,

DECIDE

- d'adopter le budget de l'exercice 2021 tel que présenté par le Comité de direction.

Au nom de la Commission des finances

Le Président – rapporteur

Joseph Weissen

Morges, le 4 septembre 2020